



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermetures exceptionnelles de certains services de l'Etat

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous voudrez trouver ci-après la liste des services de l'État fermés au public :

le lundi 30 avril 2018

- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL
- Agence régionale de santé (ARS)
- Office national des anciens combattants et victimes de guerres (ONAC)
- Direction régionale de l'INSEE

le vendredi 11 mai 2018

- Préfecture
- Sous-préfecture de Beaune
- Sous-préfecture de Montbard
- Direction départementale déléguée de la cohésion sociale (DDDCS)
- Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL
- Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de Bourgogne-Franche-Comté et de Côte-d'Or
- Office national des anciens combattants et victimes de guerres (ONAC)

Liste des services de l'Etat ouverts dans les conditions habituelles

- Rectorat de l'académie de Dijon
- Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN21)
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE